

---

### La croisade de Tempérance

— o —

Nous avons été chargé par S. G. Mgr l'Archevêque de Québec d'informer MM. les curés que les prédicateurs désignés pour prêcher, dans toutes les paroisses, le triduum solennel de la Société de Tempérance sont tous retenus jusqu'à Pâques. Inutile, par conséquent, d'en demander maintenant.

---

## LETTRE PASTORALE

ET

## MANDEMENT

DE

MONSEIGNEUR LOUIS-NAZAIRE BÉGIN, ARCHEVÊQUE DE QUÉBEC,  
AU SUJET DE L'ALCOOLISME ET DES MOYENS A PRENDRE POUR  
EN ARRÊTER LES PROGRÈS.

---

LOUIS NAZAIRE BÉGIN, PAR LA GRACE DE DIEU ET DU SIÈGE  
APÔTOLIQUE, ARCHEVÊQUE DE QUÉBEC.

*Au clergé séculier et régulier, aux communautés religieuses et à  
tous les fidèles de l'archidiocèse de Québec, Salut et Bénédiction en  
Notre-Seigneur.*

Nos Très Chers Frères,

Il y a déjà plus d'un demi-siècle, des prêtres zélés, des hommes de Dieu, constatant avec un profond chagrin les désordres et les ruines causés par l'ivrognerie dans notre pays, se firent les apôtres de la Tempérance de la Croix. Encouragés, bénis par leur archevêque, ils se mirent à l'œuvre avec une